

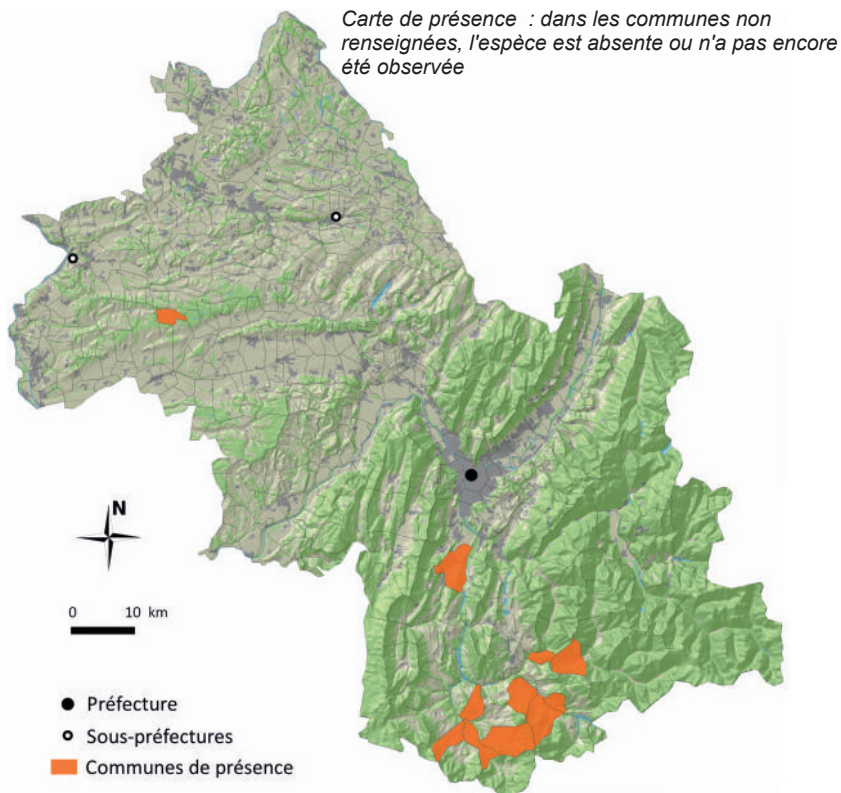
### Statuts de protection



Listes rouges  
Isère : LC (Préoccupation mineure)  
R-A : LC (Préoccupation mineure)  
France : LC (Préoccupation mineure)

Directives européennes  
Non concernée par la directive "oiseaux"  
Non concernée par la directive "habitats"

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN®GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

### Distribution en Isère

La LPO Isère ne dispose que de quelques données, notamment dans le Trièves et les massifs voisins où il semble bien commun. Il est vraisemblablement plus répandu que ne le laisse penser la carte de répartition, notamment en basse vallée de l'Isère ou en moyenne vallée du Rhône, au sud des Terres froides

### Écologie locale

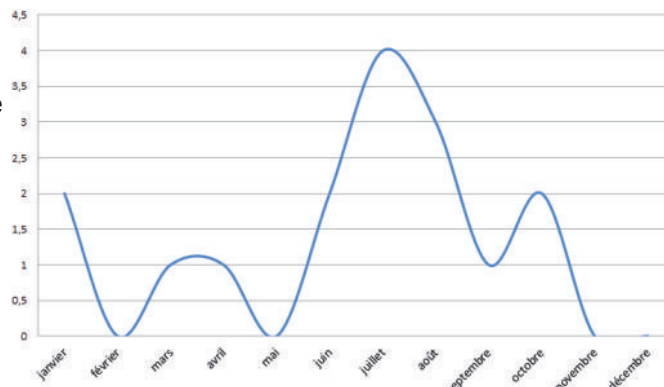
Très peu d'informations ont été publiées sur le campagnol provençal qui fréquente les milieux ouverts, prairies, vergers, bois jusqu'à 2000 m d'altitude. Ses affinités méridionales laissent penser qu'il est présent dans les secteurs les plus ensoleillés du département (moyenne vallée du Rhône, basse vallée de l'Isère).

### Tendance évolutive

Compte tenu du faible nombre de données, il est impossible de dégager une tendance évolutive pour le campagnol provençal. Des prospections ciblées pourraient augmenter la connaissance et permettre d'identifier sa répartition à l'échelle de l'Isère qui représente sa limite nord de répartition.

## Phénologie saisonnière

Le campagnol provençal est observé en Isère en été, période où l'espèce se reproduit et a tendance à plus se déplacer pour assurer ses besoins en nourriture. L'espèce peut pulluler cycliquement et causer des dégâts en région méditerranéenne. Aucun dégât substantiel n'a toutefois été signalé en Isère.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

## Gestion favorable pour cette espèce

### Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- ✓ Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

### Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

- ✓ Faire des prospections ciblées pour le campagnol provençal afin d'augmenter les connaissances

### Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

### Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

### Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère ([www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16